



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CSS ALVEOL du 17 juin 2026

**Bilan de l'inspection des installations classées
DREAL – Unité inter-départementale 19-23-87**

Plan

1. Inspections / contrôles

=> suivi « normal » : inspection programmée du 25/07/2025

=> contrôle de conformité d'aménagement du casier (C2S4), le 02/12/2025

2. Surveillance d'exploitation et suivi de bonne exécution des travaux

1. Inspections / Contrôles

Inspection du 25/07/2025 – Les principaux constats et leur suivi

- Défense incendie : Un bassins de stockage des eaux pluviales destinées à l'extinction d'incendie semblait inexploitable.
 - => Le SDIS a confirmé l'inutilité des 2 bassins par la suffisance de la citerne souple qui doit être maintenue à minimum à 300m³.

- Irrigation de la saulaie : Le carnet sanitaire lié à la réutilisation des lixiviats traités et à la surveillance des sols devait être complété. La saulaie devait également être débroussaillée.
 - => actions réalisées conformément aux prescriptions de l'AP

- Plan de gestion des odeurs : Il a été demandé d'y ajouter un protocole de gestion dans le cas d'une détection par les capteurs installés avec définition d'un seuil d'alerte
 - => actions réalisées

- Dossier technique des installations de l'ISDND :
 - => mise à jour réalisée

1. Inspections / Contrôles

Inspection du 02/12/2025

Contrôle de conformité d'aménagement du Casier 2 Subdivision 4

12 points de contrôle (prescriptions AP) réalisés par :

- vérification du dossier technique : conforme
- constat visuel des aménagements réalisés : conforme au dossier technique

=> Conformément au III. de l'article 20 de l'arrêté ministériel du 15 février 2016 modifié, le rapport d'inspection du 11/12/2025 vaut ainsi accord de démarrage d'exploitation du C2S4 (admission possible des déchets)

2. Surveillance d'exploitation

- ⇒ Suivi du bilan hebdomadaire des enregistrements des 2 balises H₂S et du taux de remplissage des bassins de lixiviats.
- ⇒ Suivi des travaux réalisés sur le site en 2025-2026 :
- aménagement du C2S4 et de son réseau biogaz,
 - remplacement de la nouvelle STEP lixiviats,
 - remplacement de la torchère (mars 2026),
 - remodelage et reprise des fossés du casier 1,
 - mise en place d'aérateurs supplémentaires dans les bassins de lixiviats.



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MERCI DE VOTRE ATTENTION